



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer,
Maud Phelippot.

Vendredi 6 décembre 2013

N° 527



Prospective

Quel modèle républicain pour la « France dans 10 ans » ?

S'interrogeant sur le modèle républicain pour la « France dans 10 ans », le Commissariat général à la stratégie et à la prospective dresse un constat préoccupant : « *La mondialisation, la construction européenne, les bouleversements démographiques, les nouvelles technologies de la communication ont profondément transformé la société française. Les inégalités et les discriminations, qui nourrissent un sentiment d'injustice, sont de moins en moins tolérées. Elles fragilisent le vivre-ensemble et le sentiment de partager un destin commun. Les Français ont perdu confiance en leurs institutions, qu'il s'agisse du pouvoir démocratique, de l'école ou du monde du travail. Le modèle républicain, socle de la cohésion sociale, semble à la croisée des chemins* »...



Bref, face à l'effritement du lien social et au « *désenchantement démocratique* », il y a urgence à réinventer un modèle républicain pour répondre aux enjeux d'une société complexe et plurielle. Le Commissariat général suggère d'adapter le modèle républicain à cette société plurielle et il définit plusieurs leviers possibles. En outre, il suggère d'adapter la participation de tous à la vie publique.

Soulignant qu'un engagement citoyen plus large ne se pose pas comme une alternative à la démocratie participative, mais comme une pratique complémentaire, le Commissariat général envisage trois pistes :

- 1) Améliorer la démocratie représentative.** Des collectivités locales jusqu'à l'Union européenne, cela implique d'explorer des règles nouvelles concernant les élus (non cumul des mandats) et le scrutin (vote obligatoire), ou encore l'élargissement de la citoyenneté (avec le droit de vote à 16 ans ou le droit de vote des étrangers aux élections locales).
- 2) Développer la démocratie participative.** Le Commissariat général propose que la contribution active des citoyens aux décisions d'intérêt général ne se limite pas à la vie locale, mais s'ouvre à l'élaboration de grands projets collectifs.
- 3) Encourager les engagements alternatifs** comme le service civique, le mécénat de compétences, le bénévolat, etc.

Le Commissariat général ne tranche pas : la participation citoyenne peut être rendue obligatoire ou simplement incitée. Il reconnaît que chacune de ces options comporte des points positifs comme négatifs : « *Par exemple, rendre le droit de vote ou le service civique obligatoire, s'il fait de facto davantage participer la population, n'est pas la garantie d'un vrai rapprochement entre les citoyens et les institutions. Encourager et valoriser la participation volontaire pourrait être l'occasion de mettre en valeur les parcours atypiques et les jeunes en échec scolaire. Elle risquerait en revanche de laisser de côté les individus déjà les moins actifs dans la vie publique et sociale* ».

Et le Commissariat général de verser au débat plusieurs questions à explorer : « *Faut-il valoriser l'engagement associatif dans le parcours scolaire ? Faut-il simplifier les strates des collectivités territoriales en donnant parallèlement un rôle à jouer à leurs administrés ? Faut-il accroître la représentativité des gouvernants ?* »



Quelle France dans 10 ans ?

Note d'introduction au débat national : <http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2013/09/note-modelerepublicain1.pdf>

Synthèse (octobre 2013, quatre pages) : <http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2013/09/Synthese-FR10A-modelerepublicain.pdf>



« Trop belles pour le Nobel ? » au CCSTI de Laval **Scientifiques en tous genres... et pour toute la famille**

Le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de Laval propose une nouvelle exposition temporaire dans ses locaux, au musée des Sciences, place de Hercé, jusqu'au 30 mars 2014. Cette exposition comprend deux parties. Une première, intitulée « Scientifiques en tous genres », est adaptée à un public de jeunes adolescents et d'adultes ; la seconde, « Fille ou garçon, ça change quoi ? », est une exposition interactive pour les 5-11 ans.

L'exposition « Scientifiques en tous genres », sous-titrée « Trop belles pour le Nobel ? », met en valeur les femmes dans le monde scientifique. Force est de constater qu'il est encore difficile de parler de parité dans les laboratoires de recherches, mais également de reconnaissance.

Avec cette exposition, on découvre ainsi des femmes qui, depuis les temps les plus reculés, ont œuvré pour la science. Hypatie d'Alexandrie, dans l'Antiquité, est persuadée que les planètes tournent autour du soleil (ce qui est novateur pour l'époque). Hildegarde von Bingen, une femme médecin du XII^e siècle, développe ses idées sur la circulation du sang et les caractéristiques du système nerveux. Ou encore Émilie du Châtelet, au XVIII^e, qui a contribué à la diffusion des travaux de Newton sur la gravité, et bien d'autres... On découvre également des portraits de femmes du XXI^e... Elles ont toutes, d'une manière ou d'une autre, contribué à l'avancée de la science.

Quelques vidéos tentent de répondre à des questions essentielles, telles que « Le cerveau a-t-il un sexe ? ». Un

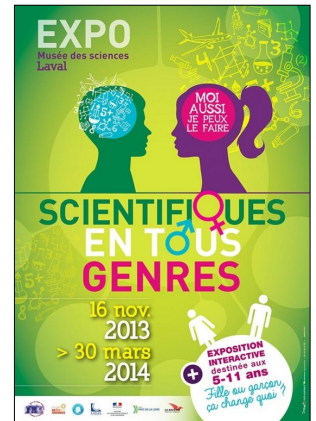
petit jeu (« Cap ou pas Cap ? ») est proposé pour tester les capacités des femmes et des hommes en fonction des stéréotypes de genre.

L'exposition « Fille ou garçon ça change quoi ? », proposée aux enfants de 5 à 11 ans, est organisée de manière ludique et interactive. Un parcours autour de grandes malles vise à déconstruire des comportements pouvant avoir un impact fort sur les choix de vie des enfants, dans leurs études et dans leur vie professionnelle. Les malles abordent des thématiques de la vie quotidienne comme les métiers techniques qui sont censés être masculins, la répartition des tâches à la maison ou encore les émotions dont certaines seraient typiquement féminines ; on entend parfois dire « Ne pleure pas, tu es un garçon ».

Cette exposition, très bien réalisée, est au cœur des stéréotypes qui se sont installés dans notre société.

Pratique : l'exposition est ouverte tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 2 euros pour les adultes et 1 euro pour les jeunes (gratuit le premier dimanche de chaque mois). Dossier pédagogique et dossier de presse sur le site <http://www.ccsti-laval.org/>

En complément de l'exposition, à l'Avant-Scène, à Laval, pièce de théâtre les 16 et 17 janvier 2014 (*Les femmes de génie sont rares ?*), et conférence de Catherine Vidal (Institut Pasteur), le jeudi 27 février, à 18 h 30, sur le thème : « Cerveau, sexe et préjugés ».

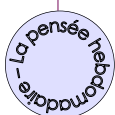


À vos agendas

Le 6 décembre, à Laval : les grands travaux de 1760 à 1860...

Le vendredi 6 décembre, à 20 h, à l'hôtel de ville de Laval, le Groupe de recherche sur le mouvement social en Mayenne, en lien avec la sortie du n° 88 de sa revue *L'Oribus*, organise une conférence avec Jocelyne Dlousky, docteure en histoire, sur les grands travaux de 1760 à 1860, à Laval. « *De l'aménagement de la nouvelle route*

Paris-Brest avec le Pont-Neuf (pont Aristide-Briand) et la place de la Mairie, jusqu'à la construction du chemin de fer, en passant par la canalisation de la rivière Mayenne, Laval a connu, à cette période, des bouleversements qui ont modifié profondément son visage ». Entrée libre et gratuite.



« C'est une révolution dont les Français n'ont sans doute pas encore pris conscience. La loi sur le cumul des mandats (...) n'est pas une mesure technique votée par la classe politique pour la classe politique. C'est une mutation profonde qui devrait rapprocher notre pays, resté profondément monarchique dans sa conception du pouvoir, des démocraties d'Europe du Nord. En bien. Car le cumul est profondément nocif, notamment parce qu'il ne permet pas aux élus d'exercer correctement leurs mandats et parce qu'il provoque de multiples conflits d'intérêts. »

Michel Feltin-Palas, « Le palmarès des cumulards » (dossier), *L'Express* du 11 septembre 2013.